

Régularisation des crues du bassin versant du lac Kénogami - OUVERTURE DU NOUVEAU PONT PIBRAC

QUÉBEC, le 11 nov. 2010 /CNW Telbec/ - La vice-première ministre, ministre des Ressources naturelles et de la Faune et ministre responsable du Plan Nord, M^{me} Nathalie Normandeau, et le ministre délégué aux Ressources naturelles et à la Faune et ministre responsable de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, M. Serge Simard, sont heureux d'annoncer que l'ouverture du nouveau pont Pibrac sur le territoire de la ville de Saguenay a eu lieu hier.

« Il s'agit d'une étape importante dans la réalisation des travaux de creusage d'un seuil dans la rivière aux Sables, l'une des cinq composantes du projet global de régularisation des crues du bassin versant du lac Kénogami. Grâce à ces travaux, il sera possible d'augmenter la capacité d'évacuation du lac Kénogami », a déclaré la ministre Normandeau.

Rappelons que le projet global a pour but de gérer les crues extrêmes du bassin versant du lac Kénogami afin d'assurer la protection des personnes et des biens, et ainsi de répondre aux attentes de la population particulièrement touchée par la crue exceptionnelle de juillet 1996. Un comité a été mis sur pied pour faire le suivi de ce projet. Les membres qui siègent au comité proviennent des différentes sphères d'activité liées au projet, dont certains représentants du comité du bassin du lac Kénogami.

Le creusage de la rivière aux Sables a été divisé en deux grandes phases. La première consiste en l'excavation partielle du seuil à proximité du pont et le remplacement du pont. La seconde phase consiste à creuser le seuil en amont du pont. Les travaux relatifs à la première phase se poursuivront jusqu'en décembre 2010. Certains travaux de pavage et d'aménagement paysager auront lieu au printemps 2011.

Promoteur de ce projet, le ministère des Ressources naturelles et de la Faune procédera, dans les prochaines semaines, à un second appel d'offres pour la réalisation de la deuxième phase des travaux qui se feront en 2011.

« L'ouverture du nouveau pont Pibrac constitue un jalon important dans la réalisation de ce projet qui a pour but de sécuriser les berges de la rivière aux Sables lorsque surviennent des crues. Les résidents du secteur visé par les travaux auront maintenant l'occasion de circuler sur un tout nouveau pont permanent. J'en profite d'ailleurs pour remercier les citoyens de Saguenay pour la patience dont ils font preuve depuis le début des travaux », a mentionné le ministre Simard.

Sources :

Marie-France Boulay
Attachée de presse
Cabinet de la vice-première ministre,
ministre des Ressources naturelles et de la Faune,
ministre responsable du Plan Nord,
ministre responsable des Affaires
intergouvernementales
canadiennes et de la Francophonie canadienne
Tél. : 418 643-7295

Jack Roy
Attaché de presse
Cabinet du ministre délégué aux Ressources
naturelles
et à la Faune et ministre responsable de la
région
du Saguenay-Lac-Saint-Jean
Tél. : 418 643-7295